AVRIL 2016 - N° 61

www.sarras.fr

Du Rhône aux coteaux

Le mot du Maire

Venez découvrir Revirand les 10 et 11 juin !!!

Vu d'en haut...

Nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer plusieurs fois : la Commune a acquis en 2011 le site de Revirand qui domine le village, c'est à dire la plate-forme au sommet, bénéficiant d'une vue splendide, les terrains autour et les ruines du «château-sentinelle» qui permettait de surveiller les allées et venues dans la vallée et notamment sur le Rhône, ainsi que les célèbres rochers dans lesquels serpente un chemin.

Les ruines du "château sentinelle"

Ce sont précisément ce site et ce chemin qui sont maintenant petit à petit remis en valeur par la Commune, avec l'aide notamment du Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes (C.E.N.R.A.), qui a trouvé un réel intérêt dans ce site, tant pour la faune que pour la flore.

Une étape a déjà été franchie avec la préparation et la clôture d'une vaste parcelle en pente par les étudiants de la Maison Familiale Rurale de Mondy (Bourg de Péage), permettant le parcage d'ânes par l'Association voisine «Terres d'Ane».

Les ânes ont remplacé les chèvres...

Toujours en partenariat avec le CENRA et la Maison Familiale, un «temps fort» est organisé les vendredi 10 et samedi 11 juin. Des panneaux «d'interprétation», explicatifs et ludiques, seront installés tout au long du chemin. Ils sont destinés à rester sur place par la suite.

Le programme est le suivant :

- **Vendredi 10 juin :** 9 ateliers différents, ayant pour sujets principaux la faune, la flore et la biodiversité locale, avec panneaux et expositions, seront tenus et animés au complexe sportif par les étudiants de la Maison Familiale Rurale de Mondy. Ces ateliers seront destinés ce jour-là aux enfants des écoles publique et privée.

A 20 h 30 à la salle des fêtes : très intéressante conférence sur la biodiversité ardéchoise par Gilbert COCHET, scientifique agrégé d'université, président du conseil scientifique de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche.

- **Samedi 11 juin :** ces ateliers et cette animation se poursuivront le samedi, pour tout public, de 9 h 30 à 17 h 30. Des balades commentées d'une heure environ sur la colline de Revirand seront organisées, toujours à partir du complexe sportif.

Espérons que le beau temps sera de la partie, et que de nombreux promeneurs, jeunes ou plus anciens, sportifs ou non, remplaceront ce jour-là les célèbres «chèvres de papa Camille» qui gambadaient dans ces rochers...

Jacques ALLOUA

SARRAS INFORMATIONS est rédigé par la commission communication de la municipalité - Directeur de la publication : Jacques ALLOUA - Rédacteur en chef : Alain ROELAND - Dépôt légal 2e trimestre 2016 - Impression : IDC 04 75 03 04 91

Principales décisions du conseil municipal :

Séance du 10 février

Traversée du village – attribution des lots : le lot «terrassements-réseaux humides» avait déjà été attribué à la Société MOUNARD, de DAVEZIEUX, lors de la séance précédente. Le Conseil, sur proposition de la commission municipale d'appel d'offres, décide d'attribuer le lot 2 (préparation des trottoirs et voirie) à la Société COLAS, de VALENCE, le lot 3 (béton désactivé sur trottoirs et parvis) à la Société MIGMA, de LORIOL, et le lot 4 (espaces verts) à la Société LES JARDINS DE PROVENCE, du POUZIN.

SIRCTOM – ilôts de propreté : le Conseil autorise la signature d'une convention avec le SIRCTOM (Syndicat de collecte des ordures ménagères) pour l'autoriser à occuper des terrains mis à disposition par la Commune pour l'installation d'ilots de propreté (voir article par ailleurs).

Séance du 9 mars

Subventions aux associations : le Conseil valide les subventions aux associations communales, tant pour leur fonctionnement que pour les manifestations qu'elles organisent. Leur montant est maintenu par rapport à l'année précédente.

Prêts Caisse d'Epargne : accord est donné pour la renégociation d'un prêt déjà existant, pour un gain annuel d'environ 2.000 €, et pour la signature d'un nouveau prêt de 300.000 € destiné à régler le coût des travaux d'assainissement. Il s'imputera donc sur le budget annexe «assainissement» (et non sur le «budget général»).

Traversée du village : demande de subvention : pour les travaux de réhabilitation de la traversée du village, il est validé les demandes de subventions au titre de l'enveloppe parlementaire des sénateurs. Les autres demandes de subventions avaient déjà été autorisées lors de séances précédentes.

Achat de matériel «alternatif» : demande de subvention : suite à la signature par la Commune de la charte «zéro pesticide» (voir article par ailleurs), il est nécessaire d'acquérir du matériel spécifique, permettant de désherber sans utiliser de produits phytosanitaires. La proposition de la Société GRENIER a été retenue. Il sera demandé une aide de 80% auprès de la Région.

Travaux au cimetière : les devis de la marbrerie VELLA, de SARRAS, sont acceptés. Ils concernent la création d'un «Jardin du souvenir» et les travaux nécessaires à la reprise de 7 concessions déclarées abandonnées.

Séance du 30 mars

Vote des taux d'imposition : le Conseil donne son accord à une augmentation des taux d'imposition de 1,50%. Le taux de la taxe d'habitation sera donc de 9,15%, celui de la taxe foncière bâtie de 12,16%, et celui de la taxe foncière non bâtie de 64,74%.

Il est rappelé que cette augmentation sera bien loin de compenser la baisse des dotations en provenance de l'Etat, et que les taux d'imposition restent bien inférieurs à la moyenne départementale des taux des communes de la même strate démographique.

Budget général : compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement : les recettes se sont élevées à 1.333.164 €, et les dépenses à 1.188.704 €, soit un excédent de 144.460 € (compte non tenu d'une indemnité de 145.000 € figurant tant en recette qu'en dépenses).

L'excédent antérieur étant de 53.963 €, il sera versé pour l'investissement une somme totale de 198.423 €.

Section d'investissement : les recettes se sont élevées à 946.309 €, et les dépenses à 1.155.239 € (compte non tenu d'une écriture de régularisation de 1.571.607 € correspondant au refinancement d'un prêt, et figurant tant en recettes qu'en dépenses), - soit un déficit de 208.930 €. Le déficit antérieur étant de 111.369 €, le déficit de clôture ressort à 320.299 €. Ce déficit sera absorbé sur le budget 2016.

Budget général : budget primitif 2016 :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 1.330.582 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 1.438.738 €, compte-tenu de l'absorption du déficit antérieur.

Budget assainissement : compte administratif 2015 :

Section d'exploitation : les recettes s'élèvent à 82.580 €, et les dépenses à 36.262 €, soit un excédent de 46.317€. L'excédent antérieur étant de 76.593 €, il en ressort un excédent de clôture de 122.910 €.

Section d'investissement : les recettes se sont élevées à 42.095 €, et les dépenses à 38.326 €, soit un excédent de clôture de 3.769 €. L'excédent antérieur étant de 88.403 €, l'excédent de clôture reporté sur l'investissement est donc de 92.172 €.

Budget assainissement : budget primitif 2016 :

Section d'exploitation : il est prévu qu'elle s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 180.135,15 €.

Section d'investissement : il est prévu qu'elle s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 654.307,03 € (compte-tenu des travaux importants d'assainissement prévus en 2016.

NOTA : Il n'a été résumé que les principales décisions. L'intégralité du compte-rendu peut être consulté dans le hall de la mairie.

Adieu le Berliet !

Il faudra s'y faire ! Vous ne verrez plus passer le Berliet beige de plus de 40 ans, et vous ne sentirez plus sa bonne odeur de gas-oil ! Il faut dire que le garagiste avait bien du mal à trouver des pièces pour le réparer, et que son entretien commençait à être onéreux...

Un incendie dans le moteur l'a achevé !

La Commune a donc fait l'acquisition d'un camion certes non récent (1999, 420.000 km), mais très bien entretenu et en excellent état.

Il a la particularité d'être un «polybenne», c'est-à-dire que sa benne peut être déposée sur le sol, ce qui est beaucoup plus facile pour transporter du matériel ou des encombrants. Plusieurs modèles de bennes, plus ou moins grandes, peuvent s'y adapter.

Le mécanisme de dépose de benne est très récent sur ce camion. La Commune est déjà propriétaire d'une benne.

Travaux : c'est parti !

Ça y est ! Les premiers travaux de la réhabilitation de la traversée du village ont commencé !

C'est l'entreprise Mounard, de Davézieux, qui a débuté. Elle est chargée des «réseaux humides» : eau potable, eaux usées, et eaux pluviales.

Sur la «tranche Nord», ces réseaux sont en très mauvais état - ce qui a été démontré par un «passage caméra» -, voire inexistants !

Il s'agit donc d'un chantier certes non valorisant, puisqu'il sera ensuite invisible, mais néanmoins très important, avec des raccordements à reprendre pour chaque logement.

Ces travaux devraient durer environ trois mois.

Les travaux sur les «réseaux secs», c'est-à-dire l'enfouissement des réseaux d'électricité et de France Télécom, avec suppression des fils et des poteaux, devraient commencer avant l'été.

Les trottoirs et la voirie feront l'objet d'une reprise provisoire.

Démolition : en principe en juin !

Courant juin devrait avoir lieu ce qui va le plus modifier la physionomie du village : la démolition des trois maisons situées à l'angle Nord-Ouest du carrefour.

L'emplacement libéré par ces trois maisons (qui n'en formaient en fait qu'une à l'origine) sera utilisé pour partie par la nouvelle voirie, ce qui fluidifiera le trafic et supprimera l'étranglement existant, et pour le surplus par un parvis paysagé.

L'emplacement devant le magasin de couture et le trottoir remontant la rue des Cévennes seront également revus. Les feux tricolores seront maintenus (il n'y avait pas assez de place pour un giratoire).

Il faut préciser que cette démolition ne devrait pas entrainer de fermeture de route.

C'est donc tout ce carrefour central qui sera ainsi aéré et sécurisé, notamment pour les piétons.

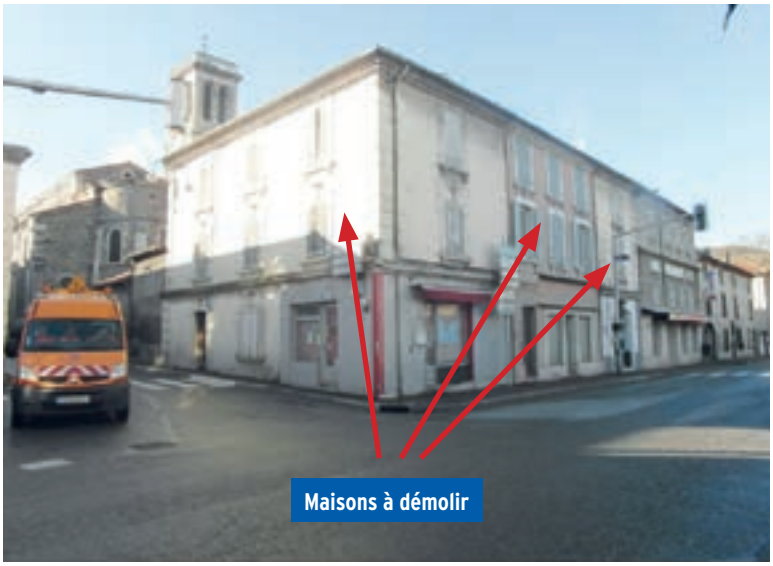

Finitions à la rentrée

Une fois les maisons démolies et les travaux sur les réseaux terminés, commenceront alors la réfection des trottoirs en «béton désactivé», de manière identique à ceux de l'Avenue du Vivarais, ainsi que la réfection de la chaussée.

La Commune est également «maître d'ouvrage» pour les travaux sur la chaussée, mais le coût en sera remboursé par le Département.

Ces travaux devraient débuter à la rentrée, pour s'achever avant la fin de l'année... s'il n'y a pas de difficulté ou de retard d'ici là, ce qui est toujours possible dans des chantiers de cette envergure !

Les travaux présentés

Plus d'une centaine de personnes a assisté à la réunion publique du 28 janvier, au cours de laquelle Frédéric Guicheteau, représentant le Cabinet «Julien et associés», maître d'œuvre, Bruno Eysseric, Directeur du Syndicat Cance-Doux, ainsi que les élus, ont présenté et commenté les travaux de la réhabilitation totale de la traversée du village.

Rappelons que ces travaux se dérouleront en deux tranches :

- La première tranche comprendra la partie Nord, c'est-à-dire des écoles jusqu'au carrefour, y compris son aménagement, et la remontée par la rue des Cévennes jusqu'à la Poste.

C'est d'ailleurs cette partie qui a été présentée.

Les travaux ont déjà commencé (voir article par ailleurs), et devraient s'achever à la fin de l'année.

- La deuxième tranche sera dans le prolongement jusqu'à la sortie Sud. Elle est prévue pour le deuxième semestre 2017 et le premier 2018.

A ce jour, le financement de cette deuxième tranche n'est pas bouclé. Nous ferons le maximum pour qu'elle puisse cependant avoir lieu, et tiendrons bien entendu les habitants au courant.

Les plans affichés

Les plans de cette première tranche seront affichés dans le hall de la Mairie. On pourra découvrir également les perspectives du futur parvis qui remplacera une partie des maisons d'angle démolies.

Toutes explications pourront être données sur ce projet.

Le ruisseau a fait l'objet d'un curage

Ce petit cours d'eau descend de la colline, traverse le centre du village et se jette dans le contre-canal.

Lors de fortes pluies, il charrie des branchages, de la terre et des pierres, qui s'amoncellent et provoquent son ensablement.

Afin de prévenir tout débordement, au niveau de la RD 86 en direction de Tournon, une opération de curage était nécessaire.

Ces travaux ont été réalisés sur plus de 80 mètres par l'entreprise CHAPON de MALISSARD, le conseil départemental prenant en charge la partie sous la route, et la commune, les passages couverts du "chemin du quart".

L'élimination des gravats a été effectuée par aspiration, nécessitant une dépression d'au moins 17 000 bars.

L'opération terminée, riverains et promeneurs ont pu découvrir le beau dallage tapissant le fond du ruisseau. Il est à noter qu'autrefois, celui-ci servait de canal d'écoulement pour les habitations voisines.

On redécouvre l'ancien dallage

Maisons fleuries 2016

Le prix GEORGES BIENNIER 2016 est lancé.

Qui cette année aura le premier prix ?

Inscrivez-vous, rendez notre village plus attractif ! Quelle récompense pour un jardinier de montrer le fruit de son travail, de son savoir-faire et contribuer à la beauté et à la valorisation de sa maison !

Pour participer, informez la mairie : remplissez vite le bulletin !
Vous pouvez aussi vous inscrire par mail, téléphone...

Tous les participants seront primés.

Bonne chance à

Vous avez des petits travaux d'électricité ? Votre machine à laver est en panne ?

Votre alarme ne fonctionne plus ou votre portail électrique ne s'ouvre plus ? Depuis le 1er mars **Teddy Tardy** a créé sa propre **entreprise individuelle** dont le siège social est situé au 52 rue des Gareurs à Sarras.

Ce jeune pompier volontaire qui a rejoint le centre de secours depuis la fin de l'année saura mettre ses compétences à votre service.

Vous pouvez le joindre au 06 30 25 27 28 ou par mail teddy.tardy@live.fr.

Participation citoyenne

Lors de la réunion publique du 22 janvier, il a été demandé à la population de se positionner pour la participation citoyenne sur notre commune. Nous vous informons qu'à ce jour 9 personnes se sont portées volontaires en mairie pour être «référent».

Certains hameaux, comme «Champialet» et Silon ne sont pas représentés. Si vous êtes intéressé, prenez contact auprès de la mairie.

Une deuxième réunion a eu lieu avec les référents et le référent départemental de la gendarmerie (adjudant Gereys) afin d'expliquer les différentes démarches à suivre.

La prochaine étape sera le 26 avril la signature d'une convention avec le sous-préfet et la gendarmerie. La signalisation dans le village suivra...

Tous en ligne !!!

Si l'organisation des temps d'activités périscolaires donne satisfaction, les formalités d'inscription entrainent un travail très important pour la commission scolaire.

Ces formalités vont maintenant être simplifiées, tant pour les parents que pour la Commune organisatrice, puisqu'il y aura maintenant la possibilité de s'inscrire par internet, grâce à un logiciel mis au point par le Syndicat Mixte des Inforoutes de l'Ardèche, sur initiative de la Communauté de Communes et en partenariat avec elle.

Les parents ont déjà reçu les instructions nécessaires, puisque cette inscription «en ligne» doit s'effectuer dès la rentrée des congés de Pâques, pour le 3ème trimestre.

En attendant la même possibilité pour les inscriptions à la cantine et à la garderie... pour la rentrée de septembre !

Bibliothèque municipale

C'est le printemps !

Suite au passage du bibliobus le jeudi 3 mars, ce sont plus de 500 titres qui ont été renouvelés. A ces nouveautés, s'ajoutent une vingtaine d'acquisitions qui devraient ravir petits et grands.

Toujours des idées à la bibliothèque !

Le samedi 2 avril, les bibliothécaires ont organisé une matinée conviviale au cours de laquelle elles ont présenté les nouveaux ouvrages et leurs "coups de cœur".

A cette occasion, les lecteurs ont pu aussi découvrir les nouveaux décors printaniers imaginés et mis en place par l'équipe artistique.

Prochaine animation : «les bébés bouquinent» samedi 30 avril de 10h30 à 11h15.

A NOTER : Du 15 avril au 15 mai, les bibliothécaires proposent en consultation sur place, une sélection de livres et documents sur l'école d'antan, en lien avec l'exposition de Sarras Patrimoine.

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

Dimanche 12 juin : venez au spectacle !

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Communauté de Communes organise, en partenariat avec l'association «Quelques p'Arts», un beau spectacle à Sarras : «les Butors», de la compagnie Cirque Hirsute.

CirqueHirsute© Thais Mathieu

Ce spectacle aura lieu le dimanche 12 juin, à 17 h 30, vraisemblablement sur les bords de la rivière d'Ay.

Retenez votre date, car cette programmation est toujours de grande qualité, et attire régulièrement un très nombreux public.

Environnement : objectif "zéro pesticide"

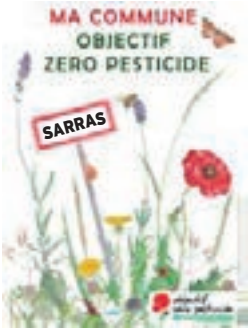

Le 27 avril, notre commune va signer en mairie d'Eclassan son adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics, lui permettant de «bénéficier d'un cadre technique et méthodologique visant à réduire les pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics».

En effet, sous l'impulsion de la commission Environnement, la commune s'est engagée dans une démarche de forte diminution des produits phytosanitaires aux côtés du syndicat Ay-Ozon et d'autres villes proches (Satillieu, Ozon, Eclassan et St Jeure d'Ay...).

En 2017, CES PRODUITS seront interdits sur la voie publique, sauf cimetières et terrains de sport. En 2019, l'interdiction de détenir et utiliser des pesticides sera étendue aux particuliers. La question qui se pose alors dès aujourd'hui est : comment s'en passer ?

Le syndicat Ay-Ozon a mis en place une opération d'accompagnement des communes pour la mise en place de plans de désherbage alternatif.

Qu'est-ce qu'un plan de désherbage et à quoi cela sert-il ?

Il permet de :

• connaître les pratiques de désherbage et de déterminer les objectifs.

• classer et mesurer les zones en fonction de leur risque de transfert des polluants vers l'eau.

• proposer des solutions limitant ce transfert.

Une carte des points critiques a ainsi été réalisée, permettant de visualiser les zones où l'usage de pesticides est fortement déconseillé.

Le plan de désherbage s'accompagne d'une réflexion : quelle est la place de la végétation spontanée dans le village ? Doit-on désherber partout ? La présence de végétation va-t-elle forcément à l'encontre de la notion de «propreté» ?

Il s'agit donc d'un outil de diagnostic et d'aide à la décision à destination de la commune.

La santé et l'emploi des produits phytosanitaires

Les désherbants chimiques sont devenus la première réponse pour lutter contre le verdissement des trottoirs, allées, ... Ils ne sont pas sans risques pour l'homme et son environnement et provoquent des intoxications aigües légères (maux de tête, irritations, allergies, ...) ou graves (troubles nerveux, cardiaques, ...). Nous savons également aujourd'hui qu'ils sont responsables de l'augmentation de certaines maladies graves.

Les produits phytosanitaires polluent l'environnement (air, eau, sol). Ils ont également un effet néfaste sur la faune du sol car mortels pour de nombreux organismes utiles, fragilisant ainsi le cycle de vie des plantes.

Un changement progressif d'habitudes et de visuel...

La diminution d'utilisation de ces produits chimiques va entraîner une approche différente dans la pratique de désherbage qui nécessitera plus de temps et d'autres méthodes de la part des agents communaux qui seront dotés de matériels mieux adaptés. Dès cette année, un site pilote a été choisi au quartier des Roches pour être géré sans pesticide.

En conclusion à ce jour...

Aujourd'hui, collectivités et particuliers, nous ne pouvons plus ignorer l'impact néfaste de l'utilisation des pesticides.

Soyons responsables et rappelons-nous le constat déjà fait en son temps par Victor Hugo : *«C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas»*. Il est grand temps...

Exposition au château : une première !

Nous l'avons évoqué dans le bulletin précédent : Emilie Rouillon, vannière à Sarras, au hameau de Chalavouse, a obtenu en décembre à Paris le premier prix national du Concours des Ateliers d'Art de France.

Or, Emilie a donné son accord pour exposer au château, du vendredi 3 au vendredi 10 juin, pour la «Première rencontre autour des Métiers d'Art».

Mais elle ne viendra pas seule ! En effet, le public pourra découvrir également les poteries en raku (céramiques avec cuisson rapide d'origine japonaise) de Catherine MONIEZ, ainsi que les émaux et bronzes de Myriam et Dominique VILLIERS.

Un temps fort : la projection, le vendredi 3 juin à 20h30, d'un film sur un évènement unique en Europe : «L'art et la matière».

A noter que, pendant toute la durée de l'exposition, Emilie «délocalisera» son atelier, et travaillera donc au château, sous les yeux du public. Elle propose même un stage de vannerie sur une demi-journée (pour cela, la contacter au 06 75 62 53 00).

Un programme de qualité et en outre très varié, pour une exposition à ne pas rater...

Installation des îlots de propreté

Lundi 15 février, la municipalité organisait une réunion publique d'information sur les futurs îlots de propreté.

Le maire et les adjoints accueillaient des représentants du SIRCTOM (Syndicat intercommunal rhodanien de collecte et traitement des ordures ménagères) : MM. François Charrin, Hervé Gibot, vice-présidents et M. Aurélien Herlin, Technicien chargé de mission.

Ces derniers, après avoir présenté le SIRCTOM ont expliqué à l'assistance que les habitants devraient changer leurs habitudes :

Dans un avenir proche, ils devront amener leurs ordures ménagères dans un sac plastique, aux îlots de propreté.

En effet, progressivement, les bacs roulants actuels vont être supprimés et remplacés par des containers semi-enterrés.

L'objectif poursuivi est l'amélioration de l'hygiène, la performance du tri, et la maîtrise des coûts de collecte.

A terme, la commune doit bénéficier de 10 îlots : 9 à créer et celui déjà en service à la déchetterie.

Dans un premier temps, les containers semi enterrés seront installés sur les 5 sites suivants : **stade, quartier des Iles, rivière d'Ay, Limelande, Fourany.**

Les travaux ont débuté en mars pour une mise en service courant mai.

Restera à déterminer l'emplacement des 4 derniers sites : **Moulinettes, Champialet, Silon et Place des Vignes.**

Cette opération va certes changer les habitudes, mais sa réussite repose en grande partie sur le civisme des usagers et leur respect de l'environnement.

A Sarras comme dans toutes les communes où le procédé a été mis en place, les îlots devraient donner toute satisfaction.

Un auditoire attentif

A détruire en juin- juillet avant la floraison

Château : Demandez le programme !!!

Si le premier trimestre a été celui des réunions publiques, le deuxième sera celui des expositions au château ! Jugez-en plutôt :

- **Samedi 30 avril et dimanche 1er mai :** exposition de Sarras Patrimoine, sur le thème "les écoles : un siècle d'histoire".
- **Vendredi 20 et samedi 21 mai :** exposition des dessins des élèves de l'école publique, suite à leur visite de l'exposition de Joseph-Xavier Mallet à Tournon.
- **Du vendredi 3 au vendredi 10 juin :** 1ère rencontre autour des Métiers d'Art (voir article par ailleurs).

Venez nombreux à ces expositions passer d'agréables moments de convivialité, d'échange et... de découverte !

Les écoles

En 2016, l'école publique s'éveille à tous les étages !!

Activités sportives, culturelles, environnementales et ludiques, l'école primaire ne manque pas d'idées.

3 grands temps forts pour les petits sont prévus autour d'une animation collective Kapla (constructions avec des planchettes de bois), d'un spectacle de marionnettes et d'une sortie au parc animalier la Clairière à Ardoix.

Sans oublier les rendez vous annuels pour les grandes sections autour des sorties USEP : jeux, randonnées contées, athlétisme...

L'école élémentaire tire aussi bien son épingle du jeu. De l'art visuel, du théâtre, du jardinage avec des intervenants, un stage de cirque avec une compagnie professionnelle tiennent bonne place sans oublier l'intérêt patrimonial du territoire agrémenté de visites, de sorties et de travaux en classe : château de Tournon, Ardelaine, Lyon et ses musées...

De futurs charpentiers...

Les élèves ne manqueront pas aussi les rencontres de l'USEP autour des animations et évènementiels sportifs.

Cerises sur le gâteau : l'exposition des travaux des élèves à la salle du château de Sarras le 20 et 21 mai et un grand rassemblement à la fête de la nature prévu au gymnase le 10 juin.

Cette année scolaire bien remplie se clôturera par une belle fête d'école avec kermesse, spectacle des enfants et repas le samedi 25 juin !

A l'école du Vieux Château

Nouveauté cette année : les enfants de cycle 1 (MS et GS) ainsi que ceux de cycle 2 (CP et CE1) suivent depuis fin février une **initiation au karaté** les mardis pour les cycles 1 et les vendredis pour les cycles 2. Ce sport permet de mieux connaître son corps, de le maîtriser, d'apprendre le respect de soi-même et des autres. Cela se passe au dojo du complexe sportif. C'est Jacques Ferréol, entraîneur du club enfants et membre du club adulte Karaté Shotokaï les 2 rives de Sarras qui leur fait découvrir cette discipline pour 6 séances. Cette activité est financée par l'APEL.

Les élèves de cycle 3 ont eu droit à une **initiation aux échecs** dispensée par Guy Fanget membre du club d'échecs du bassin d'Annonay, activité également financée par l'APEL. Au programme, les élèves ont fait connaissance avec le vocabulaire échiquéen, la marche et les prises des pions et des différentes pièces au travers de petits jeux éducatifs, l'échec et le mat. La fin du cycle a permis de passer au stade de la partie. La pratique du jeu d'échecs favorise l'attention et la concentration, permet de visualiser l'espace, de développer la logique mathématique et l'esprit de synthèse.

Puis les enfants de cycle 2 et 3 auront droit à des **séances de basket** qui leur permettront d'apprendre à vivre avec les autres, à respecter des règles, à savoir perdre, à coopérer... C'est le club de Sarras qui prend en charge bénévolement cette activité.

Toute activité choisie à l'école du Vieux Château a un sens et permet à chaque enfant de se développer et de forger sa personnalité au mieux.

Nous vous invitons à mieux nous connaître par notre blog http://ecolecatholiqueduvieuxchateau.wordpress.com.

Portes ouvertes : samedi 30 avril prochain à 10h. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Nous accueillons les enfants nés en 2014.

De nouveaux jeux à l'école maternelle

Les jeux dans la cour de l'école maternelle étaient anciens et inquiétaient à juste titre les enseignantes et leurs assistantes.

Aussi, la Commune les a enlevés et remplacés par deux nouveaux jeux : une poutre avec des «pattes d'ours» et un jeu «papyrus», avec tunnel et toboggan !

Ces jeux ont été installés par les Services Techniques pendant les vacances de février, et les enfants ont été ravis de les découvrir à la rentrée.

Il parait même que depuis ils vont à l'école avec plaisir !

Les inscriptions à l'école publique sont ouvertes !!!

Se présenter en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat :

Pièces à fournir :
- Livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance France télécom , Edf ...)
- Carnet de santé de l'Enfant

Eventuellement :
- Jugement divorce/autorité parentale...

Union Fédérale des AC-AFN de Sarras

Journée des rois

Les A.C.-A.F.N, leurs épouses, les amis et sympathisants étaient 70 le vendredi 15 janvier à midi à la Salle des Fêtes pour "tirer les rois", journée de retrouvailles et d'amitié. A l'apéritif, le Président A. Duclaut remerciait Jacques Alloua venu saluer les nombreux convives présents à cette manifestation.

Il présentait ensuite à toute l'assemblée 3 nouveaux adhérents : Jean-Pierre Ferlay, Raymond Margier, Alain Poiret et les remerciait très sincèrement d'avoir accepté de rejoindre l'Association. Tous les 3 avaient déjà des attaches avec les A.C. puisque leurs parents disparus étaient membres de l'Association. Tous les convives ont partagé l'excellent repas préparé par "Max et Pierrette" traiteurs à Sarras. Tout au long de l'après-midi avec la dégustation de la galette, Marie-Jo et son accordéon, chanteurs et chanteuses ont animé avec brio cette traditionnelle journée des rois. A noter la présence de notre doyenne Juliette Caillet toujours en forme...

Les monarques sont en pleine forme...

Boule Sportive

Sympa, ce challenge...

Samedi 2 Avril, la Boule sportive accueillait les associations de la Commune pour son traditionnel challenge René Faure avec la participation de 6 quadrettes.

Les équipes des Elus et de l'ESSSV ont fait mieux que de la figuration en mettant en difficulté les pensionnaires du boulodrome. Lors de la 1ère partie, la quadrette composée de Geoffrey Valette, Yohan Mariaud, Mathieu Gonin et Vincent Arhancet ont même réalisé l'exploit de l'emporter contre le futur vainqueur du challenge avec Didier Pizette, Gilbert Fourel, Alain Furminieux et François Zimny.

Le trophée du tireur le plus insolite a été décerné à Yohan Mariaud avec 100% de réussite (1 seule boule tirée mais touchée), alors que les élus remportaient la coupe du Fair play récompensant leur 3ème place.

La Fanny's cup est de plus en plus indécise avec un resserrement en tête du classement. Si le leader de la compétition est inchangé, de nouveaux prétendants très motivés se sont dévoilés en 2016 et ne sont plus qu'à un point de retard.

Prochain rendez-vous :

Samedi 14 mai : participation au concours de Bellecour.

Rappel :

Vous avez la possibilité de nous rejoindre tous les après-midis de la semaine à compter de 14h sauf le jeudi et chaque lundi soir à partir de 20h.

Ensemble et solidaires UNRPA Amis des 3 Coteaux

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 25 février, le conseil d'administration s'est réuni le 2 mars pour élire le bureau.

Composition :
Président d'honneur : Félix Entressangle
Co-présidents : Marie-France Bombrun et Jean-Michel Alquezar
Vice-présidents : Roger Faure et Guy Lambert
Secrétaire : Danyèle Alléon
Secrétaire adjointe : Josette Rama
Trésorière : Renée Arnaud
Trésorier adjoint : Robert Gay

Rappel des activités :

Aquagym : les lundis de 9h45 à 10h30 centre nautique St vallier.

Gymnastique : les mardis de 10h15 à 11h15 complexe sportif Sarras.

Le nouveau bureau

Belote : les mardis et vendredis de 14h à 18h au foyer communal.

Scrabble : les vendredis à 14h au foyer communal.

Marche : tous les jeudis de septembre à juin départ à 14h parking Cassin.

Pétanque : tous les jeudis au boulodrome de 14h à 18h.

Journée champêtre et pétanque le jeudi 25 août, repas à midi au complexe sportif.

Loto (changement de date) : dimanche 13 novembre, salle des fêtes.

Repas de Noël (changement de date) : mercredi 07 décembre, salle des fêtes.

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne responsable pour les travaux manuels du mercredi après-midi.

Contacts : Marie-France 04 75 23 27 78 ou 06 23 91 71 98 et Jean-Michel 06 89 32 11 86.

La Piste Si Do Ré

Ecole de Cirque depuis 1998

Voici les dernières nouvelles de notre belle Ecole de Cirque.

Des ateliers nouveaux ont permis d'enrichir les techniques d'équilibre et de jonglerie.

La slacks, c'est une discipline qui se pratique surtout en extérieur. On marche sur une sangle tendue entre deux arbres et on fait des acrobaties tout en marchant dessus. Par un tour d'ingéniosité elle se retrouve en salle au plus grand bonheur des artistes.

L'organisation des séances se fait toujours avec une préparation d équilibriste.

Le spectacle aura lieu le 17 juin.

www.lapistesidore-ecoledecirque.com
Tél 06 84 26 21 48

Une nouvelle activité

Sarras Patrimoine

L'association a organisé son premier «café Souvenirs»

Beaucoup de monde au café...

Le 30 janvier 2016, l'association présidée par Gérard Duranton organisait un moment convivial de partage et de rencontres, dans une salle rénovée du château.

Les habitants, détenteurs de documents anciens, photos, et cartes postales étaient invités à les apporter aux responsables de l'Association, mais aussi à venir raconter leurs souvenirs sur la vie d'antan à Sarras.

Cette manifestation a enregistré un grand succès, tant par le nombre de visiteurs que par la quantité de documents communiqués : photos de classes d'âge, d'écoliers et écolières, de scènes d'autrefois, d'artistes locaux, articles de presse, écrits divers....

Ces précieux documents ont été répertoriés et scannés, pour rejoindre les archives de l'association. Ils serviront à alimenter ses travaux et futures expositions.

Comité des fêtes

Le 9 février : c'est Mardi-Gras. Pluie, vent... La météo est malheureusement trop incertaine pour que les animations prévues en extérieur (défilé, fougot) puissent avoir lieu.

Qu'à cela ne tienne ! Le comité des fêtes s'adapte et contre-attaque : la fête aura lieu ! Petits pirates, princesses, pompiers, fées, insectes, félins, etc. sont invités à se rassembler à la salle des fêtes. Et ils sont nombreux !

La compagnie La piste SiDoRé joue elle aussi le jeu et maintient sa participation à la fête. Un groupe d'enfants qui s'initie chaque mardi aux arts du cirque va montrer aux autres ce qu'ils sait faire ! Un cercle se forme naturellement autour d'eux. Alors que les applaudissements retentissent encore dans la salle, les plus gourmands dévorent déjà leurs premières bugnes et se ruent sur les assiettes de bonbons. Le Carmentran ne sera pas brûlé cette fois-ci ; son châtiment sera d'être exposé sur l'estrade aux yeux de tous et largement bousculé par les enfants qui chahutent autour de lui.

Prochaines manifestations : le mercredi 15 juin, l'Ardéchoise s'arrêtera place de la fontaine entre 8h à 11h30. **Bal et feu d'artifice :** mercredi 13 juillet au stade à partir de 20h.

Les sapeurs pompiers au cross bi-départemental

Le 30 janvier, c'est déroulé le cross bi-départemental Ardèche-Drôme à Hauterives. 8 sapeurs pompiers du centre de secours de Sarras ont participé. A noter la bonne performance de Tony Carlino qui monte sur la première marche du podium dans la catégorie vétéran.

Grégory Marcoux, Stéphane Bonnet, Yannick Sauret, Nicolas Fogeron
Audrey Sansorny, Marcel Mazet, Tony Carlino, Patrice Decorme

Centre Aéré Sarras/Ozon

Le centre aéré sera ouvert du mercredi 6 juillet au 5 août pour les enfants de 6 à 12 ans, étant précisé que sur les semaines du 25 juillet au 29 juillet et du 1er août au 5 août , des mini-camps de 3 jours seront organisés pour ceux qui le souhaitent (places limitées).

Il est également prévu une ouverture du centre aéré du 8 août au 12 août uniquement pour les enfants de 11 à 13 ans, sous la forme d'un mini-camp d'une semaine, et ce sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant.

La direction du centre aéré sera assurée par Clément ASTIC.

Les documents à télécharger pour la préinscription ainsi que le planning des activités seront disponibles courant mai sur le site de la mairie de Sarras : www.sarras.fr

Les préinscriptions se dérouleront le vendredi 20 mai de 18 h à 20 h et le samedi 21 mai de 10 h à 12 h à la salle N°4 René Cassin.

Les inscriptions se dérouleront le vendredi 17 juin de 18 h à 20 h et le samedi 18 juin de 10 h à 12 h à la salle N°4 René Cassin.

Les places étant limitées, nous vous remercions de bien vouloir respecter les dates de préinscription pour la remise de vos dossiers.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante : centreaeresarrasozon@free.fr

Sarras Rando

3 nouveaux parcours de 9 – 18 et 25 km
Mais ausssi ... dans un esprit de découverte et de convivialité, Sarras Randonnées vous propose :
- **dimanche 1er mai :** Le Pilat – la croix de Chabouret
- **dimanche 15 mai :** Roche Combeau (massif du Divois)
- **samedi 28 mai :** le Vercors – Pas de la Pierre et l'Aulagnier
- **dimanche 12 juin :** Bourg Argental – le chemin des Moulins
- **dimanche 26 juin :** La Chartreuse – le Grand Som par Entremont.

Pour plus de renseignements : tél. 06 75 20 80 80
blog : sarrasrando07

Football

Après la trêve des confiseurs, l'ESSSV a repris la compétition.

Après leur montée en Excellence lors de la 1ère phase, les U13 masculins affichent un bilan positif dans leur nouveau championnat en occupant la 3ème place provisoire leur permettant d'envisager le maintien.

Leurs homologues féminines obtiennent également de bons résultats notamment lors de leur 1ère participation à la finale départementale où elles terminent à une brillante 4ème place.

Les Seniors féminines avec un effectif restreint éprouvent quelques difficultés à s'imposer en championnat mais leur détermination reste intacte.

Co-leaders de leur poule, les U 19 confirment leurs bonnes dispositions et sont en passe d'accéder en catégorie supérieure à l'issue de la saison.

Belle satisfaction des Seniors C qui restent invaincus en 2016 et entretiennent l'espoir d'une accession.

Après un faux pas sur le terrain de l'AS Dolon lors du 1er match de reprise, les Seniors B ont repris leur marche en avant et partagent la première place avec Chateauneuf de Galaure. Pour assurer la montée, l'équipe de Thomas Roumezin doit réaliser un sans faute.

Depuis la trêve, les Seniors A piétinent dans leur championnat très disputé avec 2 défaites et 3 nuls, anéantissant tout espoir de monter. La nécessité de faire le plein de points à domicile devient une priorité pour se maintenir dans la 1ère partie du classement.

Principales manifestations :

Stage de Pâques du 11 au 15 avril pour les enfants licenciés ou non, nés entre 2002 et 2008.

Samedi 4 juin journée champêtre

Bilan de la soirée moules/frites

Belle réussite de cette soirée dansante organisée par le club à la salle des fêtes de Sarras durant laquelle la jeunesse s'est investie pour créer une ambiance chaleureuse après les excellentes moules / frites servies à plus de 120 participants par le traiteur Gamon

Dimanche 28 février, avant le match contre Larnage, l'ESSSV a observé une minute de silence, en la mémoire de Gérard Gonin, décédé brutalement le 4 février à l'âge de 69 ans. Ses anciens coéquipiers et amis se sont regroupés autour de son épouse Isabel, de son fils Raphael et des autres membres de sa famille, pour se recueillir avec beaucoup d'émotion.

Ce passionné de sports avait défendu les couleurs du club pendant de longues années en jouant au poste de gardien de but. Très attaché à Sarras, il ne manquait pas une occasion de revenir au village où sa gentillesse et sa générosité étaient très appréciées.

L'équipe 3 réalise une belle saison

La Galoche

Départ de l'Audax à Vion le 17 janvier 2016

Pas de pause pour "la Galoche", toujours présente sur les sentiers d'Ardèche nord et sud et autres départements.

En avril, un groupe randonnera en Ardèche du sud sur plusieurs jours au départ de Montselgues pour des randos d'environ 22km passant à Thines, Sablières, St-Mélany, St-Jean-de Pourcharesse, Ste-Marguerite-Lafigère.

En août (pour la 2ème fois en 15 ans), nous partirons sur le chemin de Stenvenson (le Puy-Alès = 270km).

Pour le mois d'avril, en plus de Montselgues, nous randonnerons au départ de Labatie-d'Andaure (23km), Soyons (26km), St-Agrève (25km).

Le club est adhérent à la FFRP.

Renseignements au 06 79 17 15 19.

Trail du Saint-Joseph 2016

Les inscriptions ont commencé, les entrainements ont démarré, le compte à rebours de l'édition 2016 est lancé !

Les parcours adultes et enfants vous attendent : préparez vos certif !

Un cadeau vous sera offert si vous vous inscrivez avant le 21 mai.

Les inscriptions peuvent se faire sur internet (www.trail-st-joseph.fr), par correspondance ou sur place, le jour de la course, de 10h à 12h et de 13h30 à 14h45.

L'équipe de Sarras Trail vous attend tous avec impatience, bénévoles et coureurs, le samedi 28 mai !

Renseignements : 06.84.10.95.80 ou sarras-trail@gmail.com

Le groupe des enfants en 2015

Association Loisirs et Culture

17èmes Journées Africaines, au complexe sportif, Samedi 21 et Dimanche 22 Mai.

-Samedi 21 et Dimanche 22 Mai de 10h à 19h : Marché Africain. Entrée gratuite. Les visiteurs pourront profiter de ces journées pour faire leurs cadeaux de fête des mères.
Un large choix d'artisanat d'Afrique de l'Ouest : bijoux, cuir, vannerie, osier, bronzes, masques, bois, poteries, vêtements (enfants-adultes), tissu, baticks, instruments de musique, peintures africaines, livres, C.D., D.V.D., alimentations, tresses, etc...

• Initiations à la danse africaine et percussions pour adultes et enfants : s'inscrire à l'avance au 06 88 41 36 42.

-danse africaine :
samedi 21 Mai : 14h/15h, 18h/19h. Dimanche 22 Mai : 10h15/11h15. Adulte 6€, enfant 5€.

-djembé :
samedi 21 Mai : 10h30/11h30, 16h/17h. Adulte 8€, enfant 7€.

*-Animations - Danses - Percussions, par des musiciens danseurs professionnels du Burkina-Faso. Les visiteurs apprécient ces animations, car ils peuvent danser, chanter, jouer avec les artistes.

Toutes ces activités sont proposées à plusieurs reprises pendant ces 2 jours.

Les bénéfices de ces journées sont intégralement reversés aux enfants et familles en grandes difficultés au Bénin, pour le développement des projets et actions que l'Association soutient depuis 1999, sous différentes formes collectives et individuelles : maladies, hospitalisations, décès, vaccinations, compléments de nourriture, scolarisations (à ce jour : 54 enfants parrainés, 18 enfants à notre charge), soutien scolaire pour enfants en difficultés, envoi de colis par containers, aide pour les enfants et adultes handicapés, micro crédits.

Pour 2016 :
Projet collectif : «Espace de Jeux» Dounia-Naïma à Ouidah.

Il n'existe aucun lieu où les enfants peuvent jouer, se distraire... (à part dans « la rue »...).

Actuellement cet espace, qui est clos, se situe chez un particulier. Il le met à notre disposition provisoirement et gratuitement. Ce terrain est limité.

Nous aimerions acquérir une parcelle, où nous pourrions construire un local, pour stocker les jeux non fixés et les jeux de loisirs. Construire des sanitaires. Nous voulons aussi acheter d'autres jeux, éducatifs et sportifs pour les enfants : espalier, cage écureuil, barres d'étirements, balançoire double...etc... Faire un point de rencontre où les parents accompagnateurs auraient la possibilité de faire des jeux : boules, awélés, cartes, ...etc...

Depuis 2 ans 1/2 que cet espace est ouvert, nous accueillons de plus en plus d'enfants, venus de différents quartiers. L'accès est gratuit et situé au centre ville.

Objectifs et résultats attendus :
Grâce à cet "Espace de Jeux", nous voulons apporter aux enfants de la joie, du bonheur, un équilibre de vie, épanouissement, oublier leur précarité de vie et rencontrer d'autres enfants...etc... ce qui nous paraît favoriser : leur scolarisation, leur santé, donc un avenir meilleur.

Notre but est que tous les enfants aient le droit d'apprendre, de jouer, de vivre leur vie d'enfant.

Au cours de ces activités, nos partenaires africains, "essayent" de les responsabiliser, ils leur inculquent : l'apprentissage de la discipline, le respect d'autrui et du matériel, les règles du partage, etc...

Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :
Ouverture du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Tél : 04.75.03.84.07

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : Tél. 04 75 23 04 81
lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Piles usagées, cartouches d'encre d'imprimantes, dosettes et emballages Tassimo à déposer dans des containers adaptés en mairie.

PERMANENCE SOCIALE
A partir de mars, la permanence de la commission des affaires sociales du samedi de 9 H30 à 11 H se fera :
Semaine impaire : sans rendez-vous
Semaine paire : sur rendez-vous uniquement

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Tél : 04.75.23.09.75
bm-sarras@inforoutes-ardeche.fr
La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30 et le 1er jeudi du mois de 9h30 à 11h30 au Centre René Cassin, entrée nord, côté parking. Fermeture les jours fériés.

ENCOMBRANTS
Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les employés communaux.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1er étage
ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON
Mme Mireille ROUSSIN. Uniquement sur RDV au 04.75.07.07.10 (CMS de TOURNON)
CAF - 0810 25 07 80
Les mardis matins en mairie de 9h à 10h30 sans rendez-vous.
FNATH - Permanences le 3ème jeudi du mois de 10h à 11h30.
OPAH - Permanences un mardi sur deux en mairie.

LES PERMANENCES
Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES
POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable
SAMU : 15
GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44
CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00
CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00
CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07
CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00
CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46
CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11
Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80
Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86
Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68
MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15
CABINET INFIRMIERS de SARRAS :
04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22
CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22
PHARMACIE DES CEVENNES : 04 75 23 00 70
PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53
CABINET DE KINESITHERAPIE : J. DEGACHE O. PREPELITA 04.75.23.13.08
DENTISTE : LUCIEN-GAY Lidwine : 04 75 23 18 57
DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82
AMBULANCES :
Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08
TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23
CRECHE : 04 75 31 67 57
LOISIRS :
Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33
Centre aquatique "Bleu Rive" : 04 75 23 18 99
Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

COORDONNEES PRESSE
DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Serge GACHE
06 81 84 39 89 - segal007.fr@gmail.com
L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - Jean Claude REYNAUD
2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS
04 75 23 09 46 - jean-claude-f.reynaud@laposte.net
LE REVEIL - Karole SASSOLAS - 06 77 95 75 18
sassolas.karole@gmail.com

ÉTAT CIVIL DE JANVIER, FEVRIER, MARS

NAISSANCES :
- Meïssa BENOUARET : 4 janvier
- Lily-Rose CHOLVY : 21 janvier
- Aydan CHAVANON CABERO : 20 février
- Léo MOULIN : 20 février
- Tanya CASELLA : 25 février

DÉCÈS :
- 7 janvier : Gino CARTOLARO
- 24 février : Lucette TRACOL veuve REYNAUD

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR - MANIFESTATION	LIEU
Dimanche 24 avril	Sarras Randonnées - 22ème marche de la Syrah	Boulodrome
Sam. 30 avril au dim. 1er et lundi 2 mai	Sarras Patrimoine - Exposition	Château
Dimanche 8 mai	AC-AFN - Cérémonie commémorative	Salle des fêtes
Samedi 14 mai	AL Cyclo Sarras-Ozon - 36ème rallye de la Syrah	Gymnase
Vendredi 20 et samedi 21 mai	Centre aéré - Pré-inscription	Centre René Cassin salle 4
Vendredi 20 et samedi 21 mai	Ecole publique : Exposition	Château
Samedi 21 au dimanche 22 mai	Loisirs & Culture - 17èmes journées africaines	Complexe sportif + dojo + boulodrome
Samedi 28 mai	Sarras Trail : Trail	Rivière d'Ay + boulodrome + complexe
Mercredi 1er juin	Collecte de sang - Association des Donneurs de Sang	Salle des fêtes
Du vendredi 3 au dimanche 5 juin	Expo-vente : 1ère rencontre autour des métiers d'art	Château
Samedi 4 juin	ESSSV - Journée familiale	Stade + bungalow
Dimanche 5 juin	Sarras St Vallier Cyclisme - 46ème grand prix	Centre René Cassin - salle 3
Dimanche 5 juin	Karaté Shotokaï - Stages + grades adultes	Complexe sportif + dojo
Dimanche 12 juin	Karaté Shotokaï - Stages + grades enfants	Dojo + grande salle
Mercredi 15 juin	Comité des fêtes - l'Ardéchoise	Place de la Fontaine - Château
Du mercredi 6 juillet au vend. 5 août	Centre aéré - Inscription	Centre René Cassin salle 4
Vendredi 17 et samedi 18 juin	Ecole du Vieux Château : fête de l'école	Complexe sportif
Samedi 25 juin	Ecole publique	Complexe sportif + boulodrome
Samedi 2 au samedi 31 juillet	Centre aéré	Complexe sportif
Mercredi 13 juillet	Comité des fêtes - Feu d'artifice + bal populaire	Stade + bungalow